



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 septembre 2020

### DÉLIBÉRATION N°2020-046

**OBJET : Rectification des délégations données au Maire**

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 21  
Pouvoir(s) : 1  
Absent(s) : 2

Le quatorze septembre deux mille vingt à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en la commune de Saint-Georges-sur-Baulche, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

**Les membres présents en séance :**

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne-Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN

**Le ou les membres absent(s) :**

Aurore BAUGE, Bertrand POUSSIÈRE

**Secrétaire de séance :**

Michel DUCROUX

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,

Vu le procès-verbal de l'élection du Conseil Municipal de Saint-Georges-sur-Baulche en date du 26 mai 2020,

Considérant que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé de tout ou partie des compétences énoncées à l'article L2122-22 précité et ce pour la durée de son mandat,

Considérant que Madame Christiane LEPEIRE a été élue Maire de Saint-Georges-sur-Baulche le 26 mai 2020,

Considérant la demande de la Préfecture de l'Yonne de préciser les délégations de compétences accordées aux points n°13 et n°16,

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de préciser les délégations de compétences :**

- 13° : actions en justice – Le Conseil ne donne pas de limite pour les actions en justice.

- 16° : droit de priorité – Le Conseil délègue l'exercice du droit de priorité à Madame le Maire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le 14 septembre 2020

Christiane LEPEIRE  
Maire de Saint Georges sur Baulche

Envoyé en préfecture le 18/09/2020

Reçu en préfecture le 18/09/2020

Affiché le 18/09/2020

**SLOW**

ID : 089-218903466-20200914-2020\_046-DE